

Nantes, le 17 mars 2020



Direction générale territoires  
Délégation Nantes  
Service aménagement  
Voies navigables

Affaire suivie par :  
Philippe JAHAN  
Tél. 02 40 13 11 20

## RIVIERE ERDRE RIVIERE SEVRE

### AVIS AUX USAGERS

ORIGINE : Conseil départemental de Loire-Atlantique  
Service aménagement – Unité voies navigables

EMPLACEMENT : Erdre, Écluse et Tunnel Saint Félix à Nantes  
Sèvre

DATE : A partir du 17 mars 2020

FAIT A SIGNALER : Fermeture à la navigation – Mesures sanitaires

Conformément aux consignes gouvernementales dans le cadre de la crise sanitaire qui traverse notre pays,  
Les usagers de l'Erdre et de la Sèvre sont informés que la navigation sur les rivières, le passage dans le tunnel et dans l'écluse St Félix à Nantes sont interdits.

Les équipes d'intervention sont réduites au plus strict minimum et sont concentrées sur la gestion des niveaux d'eau.

La navigation se fera donc aux risques et périls des usagers,

Et ce, jusqu'à nouvel avis.

Fait à Nantes le 17 mars 2020

P/o le Président du conseil départemental

Le Chef du service aménagement

Passer MACE